



LES HÉPATO-GASTROENTÉROLOGUES LIBÉRAUX BAFOUÉS !

Paris, le 29 juin 2018

Le SYNMAAD a pris connaissance des données de l'Union Nationale des Associations de Gestion Agréées. L'évolution des revenus, avant impôts, des hépato-gastroentérologues libéraux entre 2016 et 2017 est en net recul à -3.2%. Ceci reflète l'absence de considération des pouvoirs publics vis-à-vis de l'hépatogastroentérologie libérale et, plus largement, de l'ensemble des spécialités médicales, médico-techniques et chirurgicales. Voilà plus de 25 ans que les tarifs des actes techniques nécessaires à la prévention des cancers digestifs sont arbitrairement gelés par l'Assurance Maladie.

Le SYNMAAD et l'ensemble de l'hépatogastroentérologie française, réunis au sein de son CNP, n'ont pas attendu la volonté politique récente d'aller vers la pertinence de la prise en charge médicale pour s'y attacher depuis de longues années. Pour s'en convaincre, il convient de lire les recommandations professionnelles régulièrement mises à jour associées à des programmes de formation médicale continue de haute tenue et à des actions de DPC visant à l'amélioration des pratiques et de la prise en charge médicale. Nous en voulons pour preuve la réactualisation, actuellement sous presse, des critères de qualité de la coloscopie et des critères de qualité du compte-rendu de coloscopie où la gastroentérologie française a, une fois encore, pris le parti d'un niveau jamais atteint par les autres pays européens et nord-américains.

Malgré cela, et alors que nous serions en droit d'attendre une réflexion sur le financement nécessaire à la pertinence et la qualité des soins, nous constatons une baisse de la rémunération des hépatogastroentérologues libéraux. Qui plus est, nous avons récemment communiqué sur l'iniquité de traitement organisée par la CNAM qui permet, pour de mêmes interventions proctologiques, d'avoir des tarifs différenciés entre chirurgiens digestifs et gastroentérologues proctologues chirurgicaux. Alors que, sous l'impulsion du Directeur Général de la CNAM et du Directeur du Département des actes médicaux, nous avançons vers une solution concertée, la nouvelle Directrice de l'Offre de Soins de la CNAM nous a fait part, il y a quelques jours, d'une fin de non-recevoir. Ceci est inacceptable.

L'ensemble de ces signaux négatifs se fait dans une ambiance de plus en plus contrainte et difficile pour tous les médecins et chirurgiens exerçant en établissement de santé privé soumis à des contraintes environnementales inédites qui ne peuvent que nuire aux objectifs de qualité que nous nous sommes fixés.

Le SYNMAAD s'associe pleinement au message des "Spé" et demande que l'État et la Caisse Nationale d'Assurance Maladie puissent prendre toutes les mesures correctives afin que la pertinence inscrite en lettres d'or dans la stratégie nationale de santé trouve, au travers d'une amélioration et d'une modernisation du financement des actes médicaux, un écho positif.

Contact Presse : Dr Franck Devulder – Président du SYNMAAD

Président
Dr. Franck DEVULDER
franckdevulder@gmail.com

Vice-président
Pr. Philippe MARTEAU
philippe.marteau@lrp.aphp.fr

Secrétaire général
Dr. Frédéric CORDET
frederic.cordet@gmail.com

Secrétaire général adjoint
Dr. Eric VAILLANT
vaillant-e@orange.fr

Trésorier
Dr Denis CONSTANTINI
deniscst@wanadoo.fr

Membres
Dr. Jean Paul JACQUES
jacques.gastro@wanadoo.fr
Dr. Frédéric KAFFY
kaffy@free.fr
Dr. Patrick GASSER
patrickgasser@free.fr
Dr Jean-Luc FRIGUET
jl-friguet@wanadoo.fr
Dr Patrick DELASALLE
delasalle.p@gmail.com

**Représentants à
la section spécialisée
d'hépatogastroentérologie
à l'U.E.M.S.**
Dr. Jean Paul JACQUES
Pr. Philippe MARTEAU

Présidents d'honneur
Dr. Claude MAFFIOLI
Dr. Robert CASTRO
Dr. Jean-François REY

Past Président
Dr. Thierry HELBERT